

Premiers résultats du Panorama Urgences 2022

Activité des services d'urgences des Pays de la Loire

Ce document présente les premiers résultats de l'activité des services d'urgences (SU) de la région, à travers quelques indicateurs issus des données des résumés de passage aux urgences (RPU).

Les Chiffres-clés régionaux 2022



Recueil des données

900 328 RPU transmis en 2022



Patients

1,14 Sex-ratio (H/F)
4 % Moins d'un an
27 % Moins de 18 ans
16 % 75 ans et plus

Taux de RPU considérés comme fiables : 100%



Arrivée

44 % Horaires de PDS
26 % Nuit [20h-08h[
• 15 % [20h-00h[
• 11 % [00h-08h[

Taux de RPU considérés comme fiables : 100%



Mode de transport

69 % Moyen personnel
<1 % SMUR (y compris transport hélicoptéré)
12 % VSAV
17 % Ambulance privée

Taux de RPU considérés comme fiables : 74%



CCMU

17 % CCMU 1
20 % CCMU 3
1,8 % CCMU 4-5 (urgences vitales)

Taux de RPU considérés comme fiables : 83 %



Diagnostic principal

59 % Médico-chirurgical
33 % Traumatologique
4 % Psychiatrique
2 % Toxicologique
3 % Autres recours

Taux de RPU considérés comme fiables : 80 %



Durée de passage

3h50 Durée médiane de passage
• 3h09 dans le cas d'un retour à domicile
• 8h02 dans le cas d'une hospitalisation

Taux de RPU considérés comme fiables : 78 %



Mode de sortie

25 % Hospitalisation post-urgences
• 23 % Mutation interne
• 2 % Transfert externe
75 % Retour au domicile

Taux de RPU considérés comme fiables : 86 %

Source : RPU - Exploitation ORU Pays de la Loire

PDS : Permanence des soins (du lundi au vendredi de 20h à 7h59 le lendemain, du samedi 12h au lundi 7h59, et les jours fériés et ponts de 8h à 19h59)

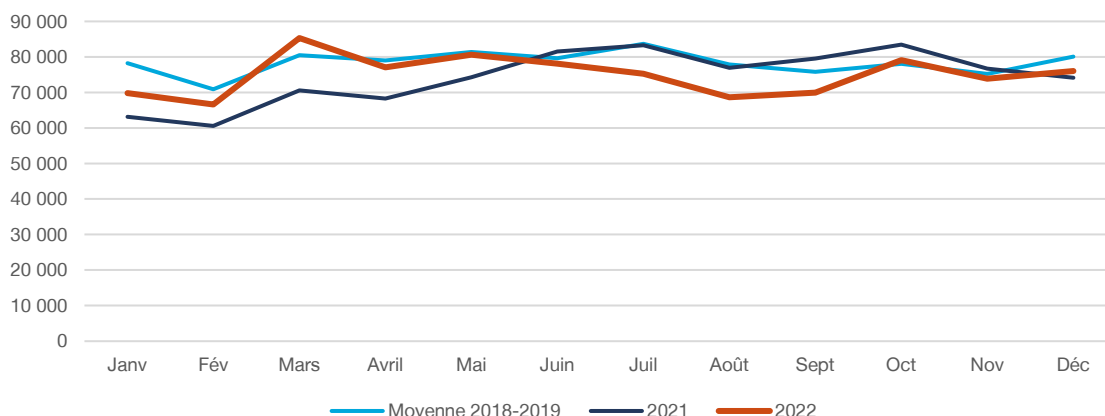
SMUR : Structure mobile d'urgence et de réanimation (comprend le transport en hélicoptère héli-SMUR)

VSAV : Véhicule de secours et d'assistance aux victimes (transport sanitaire par les sapeurs-pompiers)

CCMU : Classification clinique des malades aux urgences

Évolution du nombre de passages

Évolution du nombre de passages aux urgences par mois, pour les années 2018-2019, 2021 et 2022



Source : RPU - Exploitation ORU Pays de la Loire

L'essentiel

Plus de 900 000 RPU ont été transmis par les SU des Pays de la Loire en 2022 (+0,9 % par rapport à 2021, -4,1 % par rapport à la moyenne 2018-2019).

Les prises en charge en horaires de permanence des soins (PDS) correspondent à près de la moitié des passages dans les SU (44 %). Ce niveau d'activité fluctue assez peu selon le département de localisation des SU, mais apparaît plus important parmi les services situés dans les grandes agglomérations.

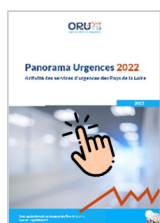
Une majorité des passages sont liés à un diagnostic médico-chirurgical ou traumatologique (respectivement 59 % et 33 %). Une plus faible part concerne les diagnostics de type psychiatrique (4 %), toxicologique (2 %), et d'une autre nature (3 %). Cette répartition varie nettement en fonction de l'âge des patients, mais également selon l'heure d'entrée dans le SU ou encore la saison.

Un passage sur 6 correspond à une gravité CCMU 1 (c'est-à-dire qu'aucun acte complémentaire autre que les examens simples réalisables au lit du patient n'a été effectué dans le SU). Un passage sur 5 correspond à une gravité CCMU 3 (+6 points par rapport à 2021), et près de 2 % à une urgence vitale (CCMU 4 ou 5).

Un quart des passages se concluent par une hospitalisation, y compris une prise en charge en unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD). Cette proportion augmente progressivement avec l'âge pour concerner 54 % des patients de 75 ans et plus.

La moitié des passages aux urgences durent moins de 3h50min, soit environ 10 minutes de plus par rapport à 2021. La durée médiane des passages varie beaucoup selon le mode de sortie : 3h09min pour les patients retournant à leur domicile et 8h02min pour les patients hospitalisés (soit plus d'une heure par rapport à 2021 chez ces derniers).

Pour en savoir plus :



Panorama Urgences 2022. Activité des services d'urgences des Pays de la Loire (à paraître)

Toute l'actualité de l'ORU Pays de la Loire : www.oru-paysdelaloire.fr • Compte Twitter : @ORU_PdL